



M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

REUNION PUBLIQUE DU 09 JANVIER 2023 RENCONTRE AVEC LES HABITANTS DE SAINT GERVAIS

Présents Municipalité : Jean Marc PEILLEX, Michel STROPIANO, Alain DELACHAT, Marie-Christine DAYVE, Bernard SEJALON, Clément BERRUEX.

Services municipaux : Marc SIROP, Didier JOSEPHE, Laurent CLAUDEL.

En introduction, Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes et précise que cette réunion s'inscrit dans la relation régulière de la collectivité avec les habitants.

Monsieur le Maire rappelle l'événement malheureux qui a conduit au décès de Laurent Duperthuy, le 27 novembre dernier, Chef de la Police municipale jusqu'en 2019, puis contractuel pour la mairie sur des missions de sécurité au travail. Son engagement auprès de tous l'a amené également à s'investir comme pompier volontaire durant de nombreuses années et a été le chef de centre de Saint Gervais. Sa disparition fut un moment difficile à la fois pour le corps des pompiers et les personnels de la mairie.

Les grands projets de la collectivité sont aujourd'hui attaqués par des groupuscules de quelques personnes qui viennent mettre à mal le développement de la commune. Leurs motivations ne visent qu'à engager des procédures que pour leur propre intérêt. Pour exemple, Monsieur le Maire évoque l'objet social de l'association agir éco raisonnable qui est "*engager des procédures contre l'ascenseur valléen, conseiller les personnes*".

Monsieur le Maire rappelle que les élus sont là pour mettre en œuvre un programme voté par les électeurs. Les associations n'ont aucune légitimité des urnes dans leur démarche. Pour autant, les conséquences de ces actions concernent tout le monde. Il est donné pour exemple la centrale hydraulique de Sallanches qui bénéficiait de toutes les autorisations, mais la FNE est venue contester cette belle réalisation qui s'inscrit dans une recherche d'énergie propre et locale. Il est également fait écho des spots publicitaires de la FNE sur les ondes de France Inter qui invitent les auditeurs à dénoncer les coupes d'arbres sans discernement ni information préalable. Le travail des élus qui ne vise que l'Intérêt Général devient difficile à mener, peu veulent continuer à s'investir, à soutenir des politiques publiques volontaristes et utiles aux habitants.

Pour autant, ces contraintes n'empêcheront pas les projets de Saint Gervais d'avancer, de donner une chance à ce territoire. L'enjeu de demain est de proposer une mobilité adaptée aux besoins de tous les habitants. Cette question de la mobilité fera la différence entre des villes dynamiques et des villes en décroissance.

Ainsi, l'ascenseur à eaux usées est un vrai beau projet. Il reliera la partie sud du parc thermal par un moyen de transport modernisé qui remet au goût du jour la technologie ancienne du ballast. Une procédure de conception/réalisation est venue mettre en concurrence deux entreprises qui ont proposé la mise en place d'une cabine unique fonctionnant en va et vient. La durée de transport estimée est de 5 minutes et son fonctionnement sera totalement automatisé. Ce transport aura pour public des personnes sans moyen de locomotion personnel et viendra compléter l'offre produite par l'ascenseur valléen qui concerne davantage les salariés, les lycéens, les usagers du train. Pour compléter cette mise en cohérence du schéma de mobilité, une modification des circuits de bus et de navettes ski viendra mailler pleinement le territoire. Cet ascenseur à eaux usées sera financé à 30% par le CD 74 et bénéficie d'un soutien de l'Etat au travers du Plan de Relance mobilité. En parallèle les circulations du parc thermal seront requalifiées (cheminement piétons, stationnement véhicules, perméabilité des sols). Ce projet a également été reconnu par l'Etat, par un subventionnement de 80%.



M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

L'ancien presbytère a fait l'objet d'une rénovation intérieure importante et les travaux sont achevés. L'inauguration de ce nouvel espace culturel dénommé « La Cure » s'est déroulée le 17 décembre. Ce projet s'est voulu novateur par une approche hybride entre une fonction de musée et une fonction d'accueil du parcours culturel de Saint Gervais et de Valgrisenche, puisque ce projet a bénéficié d'un programme européen (Alcotra - Itineras passerelle).

L'actualité du Mont Blanc avec le bivouac de deux jeunes youtubeurs, dont l'exploit a été financé par des sponsors, a créé des réactions en chaîne de personnes ne prenant pas le temps de saisir la situation. Monsieur le Maire rappelle qu'en 1951 l'Etat français prenait un arrêté ministériel de classement du Mont Blanc qui s'appuie sur le code de l'urbanisme pour interdire notamment toute forme de camping. Sur la question de la terminologie de "bivouac", Monsieur le Maire précise qu'elle n'existe que dans les parcs nationaux. Par la suite, le 1^{er} octobre 2020, Monsieur le Préfet de la Haute Savoie a signé un Arrêté de Protection des Habitats Naturels (APHN) qui lui s'appuie sur le code de l'environnement en mentionnant que tout délit sera puni d'une peine pouvant aller à 3 ans de prison et 150 000 euros d'amende. Les youtubeurs ont enfreint les deux arrêtés en "bivouaquant" sur le sommet du Mont Blanc sans mesure d'urgence ou de sécurité. L'obligation d'un Officier de Police Judiciaire (OPJ) est de dénoncer les délits s'il ne veut pas en être complice, et le Maire est un OPJ.

Sur le secteur du Fayet, le terrain de football en herbe, a fait l'objet d'une réhabilitation totale et l'ancien terrain stabilisé a été transformé en parking longue durée. Une salle d'escalade privée est en cours de construction vers le Casino. Ce projet répond à une attente forte du territoire où l'activité de grimpe est importante.

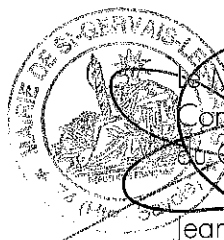
Les hôtels des 2 Gares et Le Saint Gervais font évoluer positivement l'offre d'hébergement de la commune. L'ancien hôtel Le Liberty sera la prochaine réalisation hôtelière et viendra étoffer les modes d'hébergements par un mix de résidence de tourisme, d'hôtellerie classique et d'auberge de jeunesse, associé à un restaurant ouvert à tous.

La ruine de l'Igloo a disparu après 10 ans de bataille. Le chantier de grignotage qui a été entrepris a permis de faire un tri sélectif des matériaux dans le but d'une réutilisation sur site.

Le Tramway du Mont Blanc (TMB) qui relève de la compétence du Conseil départemental de la Haute Savoie a vu l'arrivée des quatre nouvelles motrices. Les anciennes auront des avenir différents, l'une sera offerte à une association mettant en valeur les trains à crémaillère, l'autre sera démontée pour pièces, la dernière restera en secours sur Saint Gervais. Les prochaines étapes verront le prolongement des rails jusqu'au Nid d'Aigle, avec la construction d'une nouvelle structure d'accueil sous le refuge du nid d'aigle qui deviendra la propriété du Conseil départemental au bénéfice de la concession du TMB.

Saint Gervais accueillera cet été le premier camp de base du Tour de France pendant 4 jours. Cette nouvelle forme d'organisation voulue par Christian Prud'homme, directeur du Tour de France, vient souligner l'importance du vélo à Saint Gervais.

Pour répondre à une question du public, Monsieur le Maire précise que l'installation de la fibre dépend des opérateurs. Le Syane a pour mission de construire le réseau primaire et l'exploitation sera concédée à des opérateurs. Ainsi, le déploiement de l'accès à la fibre dans chaque foyer se fera au fur et à mesure de l'avancement qu'ils décident.


 le Maire,
 Conseiller départemental
 au Canton du Mont-Blanc,
 Jean-Marc REILLEX